



VOL. V.—No. 49.

MONTREAL, JEUDI, 3 DECEMBRE 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

PETITION

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

le priant de ne pas laisser les maîtres d'écoles dans la misère

Monsieur le Ministre,

Ici, à St. Xiste, l'instituteur est un jeune homme de trente ans, marié et père de trois enfants; la municipalité lui paye un salaire annuel de trois cents piastres, et lui attribue la moitié de la maison d'école pour se loger avec sa famille. Nous l'estimons tous, et nous l'appelons familièrement Monsieur Pierre; au dire d'un chacun, il est intègre et respectable, mais je vous avouerai, pour ma part, que je ne suis pas rassuré à son endroit. Il mourra de faim, j'en ai peur, si Dieu ou le gouvernement ne vient à son secours.

Il ne manque pas de talent et d'un certain savoir. Protégé par un prêtre charitable, il a pu entrer à l'École Normale, où il obtint ses diplômes sans difficulté. Puis il s'est adonné à l'enseignement primaire, suivant l'obligation contractée dans cette institution. Ses débuts dans la carrière ont été faciles. Le curé lui accordait sa confiance, il la mérita, et la possède encore: les commissaires d'écoles eux-mêmes l'honoraient de leur bon vouloir; il se croyait heureux, lorsqu'un jour certain brave homme qui savait lire couramment dans le *Devoir du Chrétien*, nous offrit d'instruire nos enfants au prix de deux cents cinquante piastres par année. La paroisse pouvait faire là une économie de cinquante piastres, et plusieurs d'entre nous pensaient que la paroisse avait grand besoin de pratiquer l'économie; les taxes sont lourdes chez nous, le pont de la Petite-Rivière s'était écroulé au printemps, et le conseil de comté nous avait poursuivis pour quarante-deux piastres au sujet d'un cours d'eau. Tout cela c'est des frais, et ne faut-il toujours pas se ruiner. Les commissaires, à la majorité d'une voix, résolurent cependant de *rengager* notre jeune instituteur. Cela fit du bruit parmi les gens du quatrième rang, qui sont économes, et lui, de son côté, fier comme un diplômé, fut vexé d'un pareil succès. Je lui ai entendu dire que traiter ainsi un normalien était une indignité; il songea à nous laisser, mais finit par se calmer, étant bon garçon, comme on dit, et d'ailleurs très-dévoté à la noble mission de l'enseignement, dont on lui a fait comprendre toute la grandeur durant son séjour à l'École Normale. Instruire l'enfance, c'est préparer l'avenir du peuple et s'associer à l'apostolat du prêtre, c'est servir Dieu et la patrie: noble travail, labeur vraiment digne d'une âme patriotique et religieuse. Quelle autre tâche pourrait répondre aussi pleinement à l'ambition légitime d'un cœur bien né, capable de sacrifices! Pénétré de ces idées généreuses, et subissant leur empire avec l'héroïque naïveté de son âge, monsieur Pierre se remit à l'œuvre avec conscience et dévouement.

Est-il besoin de dire qu'il n'était pas au bout de ses épreuves? Vous ne supposez pas, monsieur le Ministre, que, pour être instituteur, on en soit moins homme: l'instituteur de St. Xiste rêva mariage. Chacun dans le village s'en aperçut et prédit qu'il serait heureux avec la jeune fille, jolie et industrielle, qu'il aimait. Lui, crut le moment arrivé de demander une augmentation de salaire. Vous devinez bien ce qui arriva. Non seulement il éprouva un refus, mais les commissaires d'écoles, n'eurent été l'influence du curé sur eux, l'auraient prié d'aller chercher fortune ailleurs.

Vous croyez sans doute que monsieur Pierre, indigné plus que jamais et dégoûté, envoya tout de suite sa démission et déchira ses diplômes. Vous vous trompez. Ah! il fut indigné, protesta, jura presque, écrivit même, je crois, une correspondance anonyme dans les journaux de l'opposition; il est vrai aussi qu'à partir de ce jour il sembla moins frappé de la grandeur de sa mission et moins séduit par l'idée de son apostolat; mais il était piqué de la tarentule, je veux dire amoureux, il gémit, puis accepta la nouvelle épreuve que le ciel lui envoyait. Il réfléchit que cette terre n'est qu'une vallée de larmes, et trouva de bonnes raisons pour rester à St. Xiste, désenchanté, mais courageux.

De fait, il poussa le courage si loin que de se marier tout de suite. Il fit bien assurément, car il est écrit: Malheur à l'homme seul! Mais le mariage est une chaîne, légère peut-être, solide toujours, et monsieur Pierre dans la suite ne fut plus aussi libre de ses mouvements. Il a sollicité plusieurs fois une augmentation de salaire, mais en vain. Tout à fait découragé et dégoûté, il voulut alors abandonner la carrière de l'enseignement; mais quelle autre carrière embrasserait-il?... il faut penser à la femme, à l'enfant. Autrefois il eut pu entrer chez un négociant, devenir commis dans une bonne maison; aujourd'hui il n'ose pas tenter cette aventure, craignant de manquer d'aptitude, car un instituteur se forme à l'enseignement, pas à autre chose. Sa position présente, quoique bien triste, au moins lui impose des devoirs qu'il sait pouvoir remplir; la prudence lui conseille de se soumettre à son sort.

Pour aller au plus court, je vous dirai, monsieur le Ministre, que notre instituteur est aujourd'hui père de trois enfants et ne reçoit encore que trois cents piastres par année. Evidemment ce n'est pas assez pour qui, n'ayant pas les revenus d'une terre, est obligé de tout acheter, la nourriture comme le vêtement. Aussi se trouve-t-il bien malheureux; il n'a pas d'espoir, tout est sombre devant lui, il parle d'émigrer, et l'on commence même à dire que ses élèves apprennent moins que ceux des années passées. Je m'explique ceci: il ne met plus de cœur au travail. N'est-il pas à craindre que le découragement ne le mène à mal? On en a vu que la pauvreté faisait ivrognes ou fripons, tant il est difficile qu'un sac vide tienne debout! Dans tous les cas, s'il reste honnête homme, il restera aussi dans la misère.

Ne viendrez-vous pas à son aide, monsieur le Ministre? Il est vrai qu'en général tous les instituteurs sont dans le même cas; mais pensez donc que ces hommes-là jouent un rôle de première utilité dans l'Etat, puisqu'ils sont les instructeurs du peuple. S'il est vrai que les institutions démocratiques supposent l'instruction populaire comme leur fondement essentiel, il faut reconnaître que les maîtres d'écoles sont les ouvriers indispensables de notre édifice politique. Ce sont eux qui, enseignant à la masse de la population les premiers rudiments, jettent ainsi les bases du gouvernement parlementaire. Et ces bienfaiteurs, loin d'être encouragés et récompensés, seraient oubliés, méconnus par ceux même qui surveillent l'exercice de ce gouvernement! En vérité, c'est là une étrange anomalie, et qui, permettez-moi de le dire, dénote combien peu nos hommes d'état réfléchissent sur le caractère des institutions qu'ils sont appelés à mettre en mouvement. Si l'ignorance est l'écueil principal de ces

institutions, ce qui n'est pas douteux puisqu'elles reposent sur le vote, le premier devoir du politique est d'encourager l'instruction, et cependant ceux qui la donnent, nos maîtres d'écoles, végètent dans un état voisin de la complète misère! Ils sont les derniers de la paroisse, des parias auxquels on n'accorde aucune considération, presque un objet de ridicule. Et cela se comprend: leur carrière n'est ni un métier ni une profession, ils sont déclassés dans le monde, il est donc naturel que l'on ne compte pas avec eux. Mais qu'ils aient des appointements suffisants pour mener un train de vie convenable, qu'on leur fasse, en un mot, une carrière véritable, et ils seront bientôt respectés comme ils devraient l'être dans une société qui honore et recherche l'instruction.

Vous répondrez, monsieur le Ministre, que le trésor provincial ne vous permet pas de faire des largesses, que la colonisation, l'émigration, les chemins de fer ont aussi des exigences et des droits. Je ne le nie point; mais j'ai observé une chose, c'est que dans les paroisses où l'on propose de voter de l'argent pour les chemins de fer, par exemple, la jeune génération d'*habitants* se prononce toujours en faveur de ces octrois, l'opposition venant ordinairement des plus âgés. Où trouver l'explication de cette divergence, sinon dans le degré d'instruction des uns et des autres? L'instruction élargit le cercle des idées et par-là même détruit le préjugé populaire contre les taxes. Encouragez donc l'instruction, et les entreprises publiques deviendront faciles, la question financière sera vite simplifiée.

La moyenne du salaire des instituteurs est de \$517 par année en Angleterre et dans le pays de Galles, de \$551 en Ecosse. En Suède, on leur donne en sus de leurs appointements un morceau de terre cultivable et une vache. Ici, au Canada, sur ce sol d'Amérique réputé si favorable à la venue des bonnes idées, ferons-nous moins pour la cause de l'instruction populaire? On dit, monsieur le Ministre, que durant cette session de la Chambre de Québec vous allez présenter un projet de loi sur l'éducation. Ah! si vous me consultiez à ce propos, je sais bien ce que je vous conseillerais. Je vous proposerais de mettre dans votre loi un article qui dirait bonnement:

« Tout maître d'école primaire qui aura un salaire de \$300 ou plus, touchera une égale somme sur le trésor provincial. »

Ce serait de l'argent bien placé, monsieur le Ministre, et qui rapporterait au centuple. Cela vaudrait mieux, dans tous les cas, que de faire venir ici à grands frais des communards parisiens.

POLEMIQUE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE

Le public anglais a été vivement ému par la publication récente d'une brochure de M. Gladstone intitulée *The Vatican Decrees*—les Décrets du Concile du Vatican—et par la réponse que l'archevêque Manning lui a faite dans les journaux. L'homme d'état protestant et le prélat catholique sont liés d'amitié depuis leur temps de collège, et cette circonstance ajoute un trait particulier à une polémique dont l'objet est d'ailleurs bien propre à passionner les esprits.

Le pamphlet de M. Gladstone se résume dans cette proposition: Le Concile du Vatican a établi un nouveau dogme, celui de l'Infaillibilité, et maintenant l'obéissance